



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 30 août 2021

### NOMINATION SOUS-PREFETE DE MAURIAC

Nommée par décret du Président de la République en date du 26 août 2021, Amélie DE SOUSA, prendra officiellement ses fonctions au cours de la cérémonie du dépôt de gerbe mardi 7 septembre 2021, en qualité de sous-préfète de l'arrondissement de Mauriac.

Amélie DE SOUSA possède une expérience dans le secteur privé, et plus particulièrement dans le domaine social et médico-social, au travers de postes de directrice d'associations.

Sous l'autorité du préfet, elle coordonnera, dans l'arrondissement de Mauriac, la mise en œuvre de l'action de l'État, et participera au développement local, au plus près des préoccupations quotidiennes des citoyens et des élus.

Son rôle sera également de garantir le maintien de l'ordre et de la cohésion sociale tout en recherchant avec ses partenaires locaux le consensus adapté à chaque situation. Enfin, elle jouera un rôle d'animation et de conseil dans le souci de l'intérêt général dans les principaux domaines de la vie collective, économique, sociale, culturelle.

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC